

Absence TD à cause de l'emploi du temps, comment justifier ?

Par **SaberStay**, le **05/10/2018** à **12:08**

Bonjour,

La semaine dernière j'ai loupé un TD de droit civil car il y avait un bug informatique qui a fait qu'il était impossible de consulter mon emploi du temps et donc de savoir la salle où j'étais. Pour couronner le tout, la scolarité était fermée à 8h et l'écran qui devait afficher les emplois du temps ne marchaient plus pour les L1. Résultat, j'ai pas voulu faire les 100 classes de ma fac (logique, je pense..). Alors je suis rentrée chez moi en ayant ratée ce cours alors que je ne voulais pas..

Comment dois-je justifier cette absence s'il vous plait ?

(J'ai peur qu'on me sorte des "il fallait voir avec tes camarades", le soucis c'est que je connais personne en L1 droit..)

Merci pour votre aide.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/10/2018** à **15:20**

Bonjour

Et vous n'avez pas réussi à croiser quelqu'un de votre groupe sur le campus ?

Et vous n'aviez la possibilité d'envoyer un mail à votre chargé de TD ?

Par **SaberStay**, le **05/10/2018** à **17:35**

Bonjour,

C'était mon premier cours de TD droit civil, je connaissais personne. J'ai appris le nom de mon professeur aujourd'hui, sur l'emploi du temps c'est écrit "prof fictif" donc je pouvais contacter personne.

Par **Adhominem**, le **05/10/2018** à **20:53**

Bonjour, bonsoir

À la lecture de votre premier commentaire, je pense que nous avons été compréhensifs donc si vous envoyez un mail avec le même contenu, votre chargé de TD sans doute aura la même compréhension .. Enfin je l'espère..

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/10/2018** à **09:07**

Bonjour

S'excuser auprès du chargé de TD, c'est une chose !
Mais il ne faut pas oublier que c'est l'administration qui a le dernier mot sur les absences.

Si plusieurs étudiants ont également loupés le TD à cause de ce bug technique alors l'administration pourra être conciliante.
En revanche, si vous êtes le seul étudiant, il risque de vous compter cela en absence injustifié.

Quoiqu'il en soit, il faut contacter votre scolarité au plus vite.

Par **SaberStay**, le **10/10/2018** à **17:06**

Bonjour,

Merci beaucoup pour vos réponses. Je vous dis pas le stress que je ressens en ce moment à cause de cette histoire car je ne veux pas avoir des absences injustifiées et avoir des soucis en suite comme des points en moins ou une sanction..

Je verrai bien vendredi, je vais déjà voir avec l'administration demain en espérant qu'ils seront compréhensifs..

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/10/2018** à **07:44**

Bonjour

Tenez nous au courant

Par **SaberStay**, le **12/10/2018** à **16:00**

Bonjour,

J'ai parlé à ma chargée de TD ce matin et elle a décidé de me mettre "présente" exceptionnellement sur ma fiche TD. Finalement, j'ai rien à justifier auprès de l'administration.
Tout est rentré dans l'ordre.

Je vous remercie à tous pour vos messages.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/10/2018** à **08:11**

Bonjour

Votre chargée de TD est vraiment très sympas.

Content que tout se soit arrangé.